POLITIQUE D'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE

2022

NOUVEAU MONDE GRAPHITE

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Animée par sa mission d'offrir des matériaux avancés de graphite les plus écologiques avec une empreinte carboneutre pour un monde durable, Nouveau Monde Graphite (« **NMG** » ou la « **Société** ») aspire à utiliser ses pratiques d'approvisionnement comme levier d'action, d'influence et de saine gouvernance.

L'intégration des valeurs de développement durable de la Société au processus d'achat constitue une opportunité d'assurer l'adéquation entre nos politiques et nos fournisseurs.euses, de maximiser les retombées pour nos communautés et notre environnement, d'assurer les meilleures pratiques de santé et sécurité au travail et, enfin, de rehausser les pratiques et l'empreinte de notre chaine de valeur.

Dans le cadre de sa croissance, NMG poursuit ses efforts d'amélioration et d'optimisation de ses processus avec une attention particulière à la santé et la sécurité, la protection de l'environnement, les Peuples autochtones, les communautés locales et l'empreinte carbone de ses activités et de ses produits.

Pour maintenir son statut carboneutre et atteindre ses objectifs Net Zéro d'ici 2030, NMG vise à s'assurer que ses choix d'approvisionnement, tant au niveau des produits que des fournisseurs.euses, soient cohérents avec sa stratégie de réduction des émissions de gaz à effet de serre (« **GES** »). En considérant ses impacts au-delà de ses opérations et en analysant le cycle de vie de ses produits, la démarche de NMG s'aligne avec celles des autres acteurs.rices de la chaîne de valeur en vue de réduire les émissions directes et indirectes, favoriser l'approvisionnement et la production locale, maximiser les opportunités de circularité et promouvoir une transition juste.

Nos pratiques d'approvisionnement sont évolutives afin de les rendre cohérentes et adaptées aux différents stades de développement de la Société ainsi qu'aux catégories d'achats (équipements, contrats de construction, services professionnels, consommables).

Stade de démonstration

Le stade de démonstration est une version à échelle réduite de nos opérations commerciales. Ce stade vise à optimiser nos procédés et à qualifier les produits NMG, ce qui implique l'acquisition d'équipements spécialisés et de consommables de production en volume et/ou en capacité limitée ou réduite.

Stade de construction

Le stade de construction des infrastructures commerciales implique des dépenses substantielles qui sont non-récurrentes, notamment au niveau des équipements industriels et des contrats de construction. À cette étape, il est prévu que la plupart des équipements spécialisés doivent être acquis à l'extérieur du Québec et du Canada en raison d'un manque d'offre locale. En contrepartie, l'attribution des contrats de construction représente une opportunité de maximiser les retombées en emploi et en contrats dans les régions concernées.

Stade de production commerciale

Les activités commerciales de NMG devraient engendrer des besoins d'approvisionnement plus importants pour les catégories d'achat des consommables et des services professionnels. NMG cherchera à établir des ententes contractuelles plus durables et à long terme pour ses dépenses d'opérations et ses achats récurrents, et à minimiser l'impact de ceux-ci sur le cycle de vie de ses produits ainsi que l'empreinte carbone de la Société.

NOTRE APPROCHE

La Politique d'approvisionnement responsable (la « **Politique** ») constitue la continuité des valeurs et principes de la Société tels qu'établis via notamment la Politique de santé et sécurité, la Politique environnementale, la Politique de développement durable, le Code de conduite et le Code de conduite des fournisseurs. Elle s'inspire également des critères d'approvisionnement responsable véhiculés par l'initiative *Vers le développement minier durable* de l'Association minière du Canada. En outre, les orientations suivantes guident les pratiques d'approvisionnement de NMG :

- Promouvoir les normes du principe « zéro danger » auprès des partenaires de construction et d'affaires en favorisant l'adoption de pratiques exemplaires dans les secteurs de la santé et sécurité au travail et de la protection de l'environnement ;
- Reconnaître les droits, savoirs et expertises autochtones et promouvoir leur apport dans le développement des activités de la Société ;
- Supporter le développement économique des peuples autochtones en facilitant le dialogue, les opportunités d'affaires, l'octroi de contrats et les paramètres de jumelage ;
- Créer de la valeur au sein de nos communautés en favorisant l'embauche de main-d'œuvre locale et autochtone, et en privilégiant les services et produits locaux ;
- Évaluer les impacts de nos choix d'approvisionnement sur le cycle de vie de nos produits ainsi que sur l'empreinte environnementale de nos activités afin d'identifier des opportunités d'amélioration ;
- Développer des stratégies et mécanismes visant à minimiser les risques pour les personnes et l'environnement sur l'ensemble de notre chaîne de valeur ;
- Maintenir des connaissances interdisciplinaires alignées sur les normes, les protocoles, et les meilleures pratiques internationales d'approvisionnement afin de soutenir nos décisions et processus d'achats.

NOS ENGAGEMENTS

Maintenir des normes élevées de santé et sécurité

La santé et la sécurité sont fondamentales chez NMG, qu'il s'agisse de celles de notre personnel, de nos sous-traitant.e.s, de nos familles ou de nos communautés. Tous les engagements pris dans notre Politique de santé et sécurité s'appliquent aussi à nos sous-traitant.e.s par l'intermédiaire de nos protocoles d'approvisionnement, de nos contrats de construction et de nos programmes régissant nos sites d'opération. Cet aspect fait l'objet d'une évaluation particulière lors de l'attribution des contrats de construction ainsi que de mesures de formation et de suivi sur site.

Assurer la protection de l'environnement

NMG vise l'excellence environnementale dans tous les aspects de ses activités. La Société assure l'évaluation des pratiques environnementales des entrepreneurs.euses en construction lors du processus de sélection et déploie des mesures de formation et de suivi pour s'assurer du respect des normes et des protocoles de travail provenant de notre programme environnemental. À mesure que NMG développe ses produits et améliore ses procédés de production, une attention particulière sera accordée au cycle de vie des consommables afin de sélectionner les intrants qui réduisent au maximum l'empreinte environnementale de la Société.

Favoriser l'approvisionnement local

Afin de renforcer le tissu socio-économique de ses communautés et de maximiser les retombées locales, NMG s'engage à privilégier les produits, les services et l'expertise locale présente dans son milieu lors de ses décisions d'achats. La Société met en place des mesures d'information auprès des fournisseurs.euses, de sensibilisation de ses employé.e.s et partenaires d'affaires, de facilitation de mise en contact et/ou jumelage, ainsi qu'un répertoire des services et produits disponibles. Pour ses contrats de construction, NMG favorise les entrepreneurs.euses qui incluent dans leur soumission un pourcentage d'embauche de main-d'œuvre locale et/ou qui sous-traitent à des entreprises locales.

Soutenir l'implication des peuples autochtones

NMG aspire à augmenter la participation autochtone à ses projets en accord avec les intérêts, les priorités et les capacités des travailleurs.euses et entrepreneurs.euses autochtones. NMG s'engage à développer des mécanismes d'échange et de suivi avec les communautés autochtones afin de mieux leur transmettre les opportunités d'affaires liées à ses activités et les encourager à en bénéficier. Tout comme pour l'approvisionnement local, les entrepreneurs.euses qui prévoient embaucher de la main-d'œuvre autochtone ou qui sous-traitent à des entreprises autochtones sont priorisé.e.s pour les contrats de construction.

Garantir le respect des valeurs NMG

Nos fournisseurs.euses et nos sous-traitant.e.s sont le prolongement de nos opérations. Une approche diligente est appliquée quant au choix des fournisseurs.euses pour assurer un respect des valeurs et des principes de la Société. Tous les fournisseurs.euses qui font affaire avec NMG sont tenu.e.s de s'engager formellement à respecter son Code de conduite des fournisseurs.euses. NMG entend effectuer un suivi auprès de certain.e.s fournisseurs.euses, sélectionné.e.s à l'aide d'une liste de critères définis, afin de s'assurer de leur conformité audit Code. Les fournisseurs.euses ne respectant pas les attentes de NMG devront élaborer un plan d'action permettant de rehausser leurs standards sociaux et environnementaux.

Encourager la transparence et la reddition de comptes

Au fil de sa croissance, NMG prévoit mettre en place un système de pondération lors des appels d'offres qui encouragera les soumissionnaires à fournir de l'information sur l'empreinte carbone de leur produit ou service, ainsi que sur d'autres indicateurs de performance liés au développement durable. En vue de favoriser la transparence et l'adoption des meilleures pratiques de divulgation, NMG entend offrir du support à ses fournisseurs.euses afin de les accompagner dans leur processus de collecte de données et de reddition de comptes.

PORTÉE DE LA POLITIQUE

Toutes les entités d'affaires de Nouveau Monde Graphique sont responsables de l'application de la politique et de tenir à jour la documentation associée aux activités d'affaires durant l'entièreté du processus d'approvisionnement. Cette documentation servira à effectuer des suivis, audits ou évaluation, au besoin.

Le président et chef de la direction est responsable du succès de cette politique, avec le soutien de notre directeur approvisionnement, qui est responsable de la révision et de la mise à jour de la politique selon l'avancement des stades de développement de la Société.

Approuvée par le conseil d'administration le 10 novembre, 2022.